

# La politique migratoire du Maroc mise en exergue à Bruxelles

26.11.2019 | Bruxelles – La politique migratoire du Maroc a été mise en exergue, mardi à Bruxelles, lors d'une réunion d'échange entre le groupe africain des ambassadeurs accrédités dans la capitale belge et l'Office des étrangers.

« Le Maroc a adopté, sous le leadership de SM le Roi Mohammed VI, une nouvelle politique migratoire basée sur une approche globale et humaniste », a souligné l'ambassadeur du Royaume en Belgique et au Grand Duché du Luxembourg, Mohamed Aneur, dans une intervention à cette occasion.

Lors de cette réunion, organisée à l'initiative de la mission permanente de l'Union africaine à Bruxelles et qui a connu la participation de la ministre belge des Affaires sociales, de la Santé et de l'Asile et des Migrations, M. Aneur a réitéré l'engagement du Maroc à défendre et à mettre en œuvre son agenda positif dans le domaine de la migration aussi bien sur les plans continental et national que dans le cadre bilatéral avec les différents pays où résident des membres de la communauté marocaine.

L'ambassadeur a souligné que sur le plan continental, SM le Roi Mohammed VI, Leader africain sur la question migratoire, a présenté un rapport à l'Union africaine dans lequel le Souverain corrige un certain nombre de clichés.

Selon ce rapport, la migration africaine, qui est essentiellement une migration qui se fait à l'intérieur du continent et au sein de ses groupes régionaux, doit être perçue de manière positive et non pas comme une menace, a rappelé M. Ameer.

Après avoir souligné que le Maroc est le seul pays du sud de la Méditerranée qui s'est doté d'une véritable politique migratoire basée sur des valeurs humanistes et de solidarité, ainsi que sur le respect des droits humains, M. Ameer a rappelé que le Royaume a régularisé depuis 2014, plus de 50.000 migrants essentiellement subsahariens et que les écoles marocaines ont accueilli pour la seule année 2018 plus de 11.000 enfants de migrants qui sont scolarisés dans les mêmes conditions que les Marocains.

S'agissant de la situation de la communauté marocaine à l'étranger, l'ambassadeur a affirmé que la politique marocaine dans ce domaine vise à favoriser l'intégration de cette communauté dans les pays d'accueil et à accompagner son enracinement dans la société mais sans déracinement.

La diaspora marocaine est également perçue comme un levier de renforcement des liens entre le Maroc et les pays d'accueil, a ajouté l'ambassadeur.

Pour sa part, l'ambassadeur représentant permanent de l'Union africaine à Bruxelles, Awad Sakine Ahmat, a souligné l'engagement du Royaume en matière de politique migratoire dans le cadre panafricain, rappelant la mise en place au Maroc de l'Observatoire africain des migrations qui va contribuer à

améliorer la gouvernance et la gestion des migrations dans le continent et à aider les Etats membres à élaborer des politiques fondées sur des données factuelles et précises, dans le but de s'attaquer aux causes profondes de la migration clandestine, ainsi que d'assurer la réintégration durable dans les pays d'origine et la maximisation des dividendes de développement de la migration régulière.

## **Source**

**: <https://www.mapnews.ma/fr/actualites/politique/la-politique-migratoire-du-maroc-mise-en-exergue-%C3%A0-bruxelles>**